

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 16 (1958)

**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bibliographie

## Structures et cycles économiques<sup>1</sup>

C'est l'étude la plus vaste et aussi la plus serrée qu'on ait donnée jusqu'à présent du rythme économique. Rythme scandé selon trois sortes de périodes : naturelles (annuelles), conjoncturelles (40 mois, 8 ans et demi, 17 ans), structurelles (semi-séculaires et séculaires). Leurs causes sont distinctes : elles sont pourtant mécaniquement et organiquement interdépendantes. Par la rigueur de sa logique et de la subtilité de son analyse, Akerman tient la gageure de dire quelque chose de neuf après tant d'études de valeur sur la structure et les cycles économiques. Il a pleinement atteint les trois buts qu'il s'était fixés :

1. Exposer le développement économique à l'époque de sa progression rapide (1815-1940) d'après les quatre grands pays industriels (Angleterre, France, Allemagne, Etats-Unis) et en distinguant huit forces motrices.
2. Expliquer, sur cet exemple historique, l'interrelation des variations séculaires et les variations conjoncturelles.
3. Approfondir les rapports entre l'analyse alternative et l'analyse causale afin d'aboutir à une théorie de la connaissance économique.

La dimension d'un pareil sujet a de quoi effrayer. Il est le seul qui puisse retenir un Akerman. Le fait économique est un : il est vain de le découper si une synthèse reconstructive ne suit pas la dispersion des analyses. Opposer conjoncture et structure ne mène à rien, pas plus que d'opposer la méthode de l'historien et celle du statisticien. Se placer à un niveau d'abstraction « assez élevé pour être rassurant » (p. 615) c'est esquiver le problème. Mais il fallait un théoricien de la taille d'Akerman, aussi expert en méthodologie ou en histoire qu'en économétrie, pour reprendre Lescure et Mitchell, Tinbergen et Keynes, tous ceux qui ont raisonné sur « le court terme » « le long terme » et les passages de l'un à l'autre. Son ouvrage intéresse tous les fervents de science sociale. L'importance du fait politique, de la guerre en particulier est marquée plus fortement qu'ailleurs. Le sociologue y trouve beaucoup. L'historien plus encore.

Il est curieux de comparer l'histoire des crises par Lescure et par Akerman. L'un se soucie d'être clair, de dégager quelques constantes, d'appuyer ses affirmations par des chiffres indiscutables. L'autre se rappelle tout en décrivant

---

<sup>1</sup> JOHAN AKERMAN : *Structures et cycles économiques*. Tome premier 234 p., 1955; tome second (2 vol.) Presses universitaires de France, 1957, 390 p.

que tel ou tel de ses devanciers a invoqué tel fait pour soutenir telle affirmation et aussi que ses recherches doivent dégager des variables utilisables par l'économétrie. L'analyse d'Akerman est moins unitaire que celle de Lescure : il distingue trois groupes de crises, plus certaines qui n'y rentrent pas, et trois limites structurelles, tout en reconnaissant la prépondérance de ce que Lescure avait mis au centre de son historique : la construction ferroviaire.

Parmi ce foisonnement d'idées, certaines étonnent. Peut-on qualifier de révolution industrielle l'âge technique qui s'étend du début du moyen âge à la renaissance ? Révolution suggère un brusque changement d'attitude qui contredit tout ce que nous savons du moyen âge. La seule durée du phénomène — quatre siècles — détourne d'appliquer le mot à des progrès certains mais infiniment lents. Par ailleurs existe-t-il réellement des cycles politiques de production en France ? Akerman, d'après la période 1935-1938 adjuge à chaque ministère un cycle complet essor-dépression. Il semble que les chutes et les pointes de la figure 11 (p. 111) puissent s'expliquer autrement, soit par les grèves (été 1936) soit par les congés payés (depuis 1936) sans qu'on puisse dire que la politique domine le développement économique.

JEAN VALARCHÉ.

### Congrès international pour l'étude des problèmes de l'épargne, Paris

Le premier Congrès international pour l'étude des problèmes de l'épargne a eu lieu à Paris du 30 septembre au 3 octobre 1957.

Cette rencontre était organisée par le Mouvement national de l'épargne (France) dans le but de confronter la situation existant dans divers pays d'Europe et d'Outre-mer, d'en analyser l'évolution depuis le début du siècle et d'en tirer les conclusions pour l'avenir.

La délégation suisse comprenait une dizaine de personnes, dont, à titre de rapporteurs nationaux, M. Emile Duperrex, docteur en droit, directeur adjoint de la Banque populaire suisse, à Genève, et l'auteur de ces lignes.

Pendant les quatre jours d'un programme très chargé, plus de deux cents personnalités, représentant vingt-six pays, se sont efforcées de formuler la réponse aux deux questions de base qui avaient été proposées aux rapporteurs nationaux.

Ces deux thèmes bien distincts, mais liés l'un à l'autre, étaient :

1. Y a-t-il eu depuis le début du siècle une évolution dans le comportement des individus en matière de formation et de placement de l'épargne ? Quels ont été les facteurs essentiels de cette évolution et quelles modifications ont-ils provoquées ?
2. Par quels moyens a-t-on tenté d'agir sur le comportement des individus pour que la formation de l'épargne soit plus abondante et pour que son emploi soit individuellement et collectivement plus opportun ? Quels ont été les résultats obtenus ?

Le premier sujet, à caractère descriptif et historique, est en fait l'introduction au second, qui forme le nœud du problème.

En effet, la rapide évolution technique et l'avènement de l'ère atomique postulent la nécessité toujours croissante d'investissements, c'est-à-dire de capitaux qui proviennent de l'épargne sous quelque forme qu'elle apparaisse.

En tout état de cause, comme l'a relevé M. Edouard Escarra, président honoraire du Crédit Lyonnais et président de ce congrès, l'origine de toute épargne est l'individu, soit par l'épargne individuelle volontaire, soit sous forme d'impôts ou de diverses contributions, soit encore sous forme de bénéfices non distribués.

Les deux thèmes imposés avaient fait l'objet de divers rapports nationaux dont il fut tiré la quintessence sous forme de deux rapports généraux, présentés au congrès par le professeur Jeanneney, de la Faculté de droit de Paris, et Robert de Baerdemaker, secrétaire général du Comité belge de l'épargne mobilière.

Le travail effectué par les deux rapporteurs généraux est du plus haut intérêt pour tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'épargne.

Ils ont fait l'objet, avec les rapports nationaux, les diverses interpellations au congrès lui-même et les résolutions adoptées, d'une publication comportant trois volumes excellemment présentés <sup>1</sup>.

Brièvement résumé, il est ressorti des études présentées et des débats engagés que, dans tous les pays, l'épargne trop souvent matraquée, spoliée, découragée autant que faire se peut, demeure extrêmement vivace, quoique parfois incertaine sur la meilleure façon de témoigner de cette vivacité.

Sans doute l'épargnant de 1957 n'a pas le même aspect, n'use pas des mêmes procédés, ne poursuit pas absolument les mêmes fins que son ancêtre de la « belle époque », celui d'avant 1914, et l'un des objets du congrès était précisément d'étudier les causes et l'étendue de cette transformation.

L'épargnant ancien modèle était du type « fourni ». Il épargnait petitement mais inlassablement ; il « mettait de côté » pour assurer ses vieux jours, doter ses enfants, chaque génération continuant la précédente pour grossir le patrimoine familial. L'esprit d'entreprise lui était généralement étranger : il était avant tout avide de stabilité et de sécurité : c'était un obligataire incorrigible et un rentier systématique.

De nos jours, avec l'accession partout répandue de l'assurance sociale et de l'épargne collective, l'épargne privée est plutôt considérée comme le complément d'une activité professionnelle. Dès lors, l'on est amené à constater que si l'ancienne épargne était sociologique et individuelle, orientée vers la prévention des risques de la vie et la promotion sociale par la constitution d'un capital, l'épargne nouvelle est d'inspiration beaucoup plus économique, tendant à l'augmentation des potentiels individuels et du potentiel national.

Aux fins de serrer de plus près l'étude des problèmes relatifs à la formation de l'épargne dans les différents pays, une série de vœux ont été émis, dont les plus importants sont les suivants :

1. Le congrès demande que soient continuées les études qui permettront la disposition de plus amples données, qui tendront à une meilleure compara-

---

<sup>1</sup> Edition assumée par le Mouvement national d'épargne, 149, rue de Grenelle, Paris.

- bilité des données et dégageront dans la masse d'épargne les diverses origines et destinations.
2. Il affirme que la stabilité de la valeur de la monnaie est une condition fondamentale du développement de l'épargne et de son emploi judicieux. Il rappelle que l'augmentation de l'épargne individuelle est une des conditions indispensables de l'amélioration des niveaux de vie. Il souligne que *l'indexation* n'est recommandable que pour autant qu'elle incite les pouvoirs publics à s'opposer à toute hausse du niveau général des prix.
  3. Il émet le vœu que la politique fiscale s'attache à favoriser pleinement l'épargne sous toutes les formes aboutissant à des investissements productifs.
  4. Il demande une meilleure éducation et information du public et constate les heureux résultats déjà obtenus dans certains pays.
  5. Il souhaite la création sur le plan international d'un organisme d'études et de documentation qui établirait des liens permanents avec les différentes institutions intéressées à l'épargne.

Qu'il soit permis à un participant de conclure en disant que ce congrès a été des plus intéressants, voire passionnant, par sa conception, par les innombrables faits, chiffres et opinions qui ont été apportés, par la qualité des rapporteurs, par la brûlante actualité du sujet, par l'assistance nombreuse et par le haut niveau des débats.

La décision a été prise d'organiser une nouvelle réunion en Belgique, au printemps 1959, pour continuer les travaux entrepris.

FRANCIS YAUX.

### Cours d'économie politique<sup>1</sup>

Le cours de P.-L. Reynaud tient à la fois du manuel et du manifeste. Du manuel en ce qu'il n'oublie aucun des problèmes que se pose l'économiste — et qu'on pose à l'étudiant. Du manifeste en ce qu'il rappelle ce que l'économie psychologique a déjà apporté et annonce ce qu'elle apportera. La théorie des prix (courbes «épaisses»), celle du salaire, celle des crises ne sont plus ce qu'elles étaient parce que la psychologie expérimentale fait mieux connaître le facteur humain. Les conceptions de l'équilibre et de la croissance peuvent changer également : l'équilibre total remplacera, d'après M. Reynaud, la conception mathématique de l'équilibre économique. De même la théorie de la croissance gagnerait à intégrer les « seuils de modernisation ». Cette notion de seuil apparaît fondamentale à l'auteur : elle permet de connaître jusqu'où sont vraies un certain nombre de « lois » et pourquoi certains rapports observés se retournent brusquement. Déjà Mrs Joan Robinson avait donné l'exemple de

<sup>1</sup> P.-L. REYNAUD : *Cours d'économie politique*. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris 1958, 416 p.

la hausse des salaires qui provoque tantôt une hausse tantôt une baisse de l'offre de main-d'œuvre. M. Reynaud a repéré pour sa part des seuils de récession et des seuils d'inflation.

Ainsi « l'approche » psychologique donne au manuel de M. Reynaud une allure originale. Mais aucune des méthodes qui renouvellent notre science ne lui est étranger. Ses étudiants ont appris aussi bien comment est construite la « matrice » de Leontief, comment sont conduites les enquêtes de marché, comment sont dressés les comptes de la Nation, comment est tenté en Alsace le développement des régions attardées. Comme le cours a été donné également à des praticiens, il insiste sur les problèmes de l'entreprise et du commerce : les diverses notions de productivité ; la politique monétaire contemporaine avec l'action de l'Etat sur le volume du crédit ; les bourses de valeurs et des marchandises ; la prévision économique. Sans que soient négligées les questions plus théoriques : distinction de l'épargne et de l'investissement, doctrine du commerce extérieur, la rente et la justice sociale, les explications monétaires et réelles des crises. M. Reynaud aborde chaque problème sous trois angles : rappel des premières explications, exposé de la théorie admise aujourd'hui, aspect pratique. Les auteurs du passé sont analysés à l'occasion de leurs principales doctrines : Malthus avec la démographie, Marx avec le capital, Keynes avec le taux d'intérêt, ce qui évite de les reléguer dans un cimetière d'idées. M. Reynaud montre au contraire de façon parfaite en quoi leurs systèmes ont contribué au développement de notre science. Il les replace dans leur contexte historique, il décrit l'influence qu'ils ont exercée, bref il les fait revivre avec un relief saisissant.

L'accent est tout de même placé sur les problèmes d'actualité. L'étudiant d'aujourd'hui doit se sentir plongé dans un monde ondoyant et divers. Le praticien d'aujourd'hui doit se savoir lié aux producteurs de toute la terre. M. Reynaud insiste sur l'évolution des échanges internationaux depuis la Seconde Guerre mondiale, avec leurs nouvelles techniques : clearings, contingents ; leurs nouvelles institutions : Fonds monétaire international, Banque internationale pour la reconstruction et le développement et celles dont les sigles nous sont familiers : U.E.P., O.E.C.E., G.A.T.T.,... Il insiste encore plus sur le grand courant qui entraîne les Européens vers l'Europe unie et sur les organismes qui incarnent l'idée européenne : la Communauté du charbon et de l'acier a déjà six ans, l'Euratom et le Marché commun sont pour demain.

Telle est la richesse du livre. M. Reynaud n'en est pas à son coup d'essai. Il résume dans son livre vingt ans d'observations et de réflexions, tout en évitant de donner à sa science un caractère dogmatique et définitif. A chaque instant il pose des jalons, il ouvre des perspectives. Il existe déjà une école d'économistes psychologues et nous croyons, nous aussi, que l'économie politique lui devra beaucoup.

JEAN VALARCHÉ.

### Les entretiens de Saint-Germain : Liberté aux liberticides ?<sup>1</sup>

L'hégémonie mondiale, but poursuivi par les dirigeants du Kremlin, n'a pas varié, depuis les premiers balbutiements du communisme, jusqu'aux démonstrations de force, ordonnées par Boulganine et Khrouchtchev, à l'occasion du 40<sup>me</sup> anniversaire de la Révolution d'octobre. Lors de cette commémoration, les dirigeants moscovites donnèrent comme consigne à tous les chefs communistes présents de prendre le pouvoir partout, légalement si possible, sinon, par la force.

Peu de temps avant, M. Khrouchtchev se déclarait convaincu que la destruction du capitalisme pourrait se faire non pas avec des armes nucléaires, mais par la seule *idéologie*, arme plus redoutable que les bombes A et H. Les partis communistes d'Europe, à la solde de Moscou, sont chargés par leurs patrons, de déposer dans toutes les démocraties libres ces nouvelles et redoutables bombes idéologiques.

Dès lors la question de savoir s'il faut interdire la liberté d'action aux partis communistes se pose tout naturellement. Suzanne Labin y répond affirmativement en se plaçant sur le plan des principes et de la doctrine démocratique. Elle présente ses arguments sous forme d'entretiens. Un professeur de la Sorbonne lui donne la réplique et défend le parti communiste au nom de la démocratie, de la liberté d'opinion et autres formules foulées aux pieds par les communistes eux-mêmes.

L'auteur commence par poser le problème : pour elle il ne s'agit pas tant d'ordre public à maintenir, de sécurité de l'Etat, mais avant tout de la conception même de la démocratie républicaine, mise en péril par les conceptions philosophiques des doctrinaires du P. C.

Les communistes violent impunément les règles du jeu démocratique et appliquent à la lettre cet aphorisme de Louis Veuillot : « Quand je suis le plus faible, je vous demande la liberté parce que c'est *votre* principe. Quand je suis le plus fort, je vous l'ôte, parce que tel est le *mien*. »

Des exemples convaincants accompagnent cette thèse, et le chapitre consacré à la conspiration communiste persuadera le lecteur. Avec vigueur, Suzanne Labin nous dévoile l'activité secrète du P. C., ses manœuvres de couloir ; elle dénonce les agissements suspects des cryptos communistes et des sympathisants, et fustige les intellectuels « endormis » par l'opium généreusement distribué par la valetaille de B. et K. Et les capitaux ne manquent pas à ces dévoués serviteurs : des scrutateurs du B.E.I.P.I.<sup>2</sup> estiment à environ 6 milliards de francs les dépenses qu'entraîne annuellement le fonctionnement de l'appareil communiste français. Aucun autre parti « national » ne soutient la comparaison, puisque les socialistes viennent au second rang avec 100 millions de dépenses par an.

<sup>1</sup> Suzanne Labin : *Les entretiens de Saint-Germain : Liberté aux liberticides ?* Collection « Cahiers de Spartacus » N° 20, Paris 1957, 256 p.

<sup>2</sup> Calculs du « Bulletin d'Études et d'informations politiques internationales ». Nouveau titre : « Est et Ouest ».

Passant aux mesures pratiques propres à interdire les groupes totalitaires, Suzanne Labin préconise, entre autres, des lois imposant des normes démocratiques aux partis. « Mon idée de base, dit-elle, c'est de permettre à la société d'extirper de son sein le foyer infectieux du totalitarisme, sans recourir à une loi d'exception visant un parti spécifique. Pour cela il suffit de formuler en toute clarté et rendre obligatoire pour tous les partis un code de civisme, leur imposant une structure et une conduite démocratiques. »

Jamais le parti communiste ne pourra admettre ce nouveau code, car s'y soumettre équivaldrait pour lui à un abandon de tous ses buts, à un renoncement à sa propagande subversive.

Les communistes l'ont bien compris, qui ont crié au scandale lors de la parution de ce livre. Des clameurs s'élèvent de toutes les organisations communistes du monde pour flétrir Suzanne Labin. *La Pravda* elle-même consacre à cette campagne ses éditoriaux de fond.

Ce livre courageux, bien documenté, objectif, constitue un grave avertissement. Les sourires et les courbettes des maîtres du grand ballet communiste ne doivent pas faire oublier aux Occidentaux que la seule coexistence prudente est celle qui consiste à rester unis et forts, à ne jamais perdre de vue que le communisme est une doctrine révolutionnaire qui trouve ses limites dans la résistance des esprits !

Néanmoins pourra-t-on rétorquer à cette brillante pamphlétaire : « Quand les démocraties libres écrasent-elles les régimes totalitaires ? » M. l'ambassadeur François Poncet répond ainsi à cette question : « Elles les écrasent à partir du jour où elles appliquent les méthodes de l'ennemi, où elles se soumettent à une discipline rigoureuse, où elles obéissent à un commandement unique, où elles pratiquent l'unité d'action. »

Ces conditions pour entreprendre une lutte efficace contre le communisme constituent des obstacles que Suzanne Labin a tort de négliger.

HERMANN PELLEGRINI.

### Revue internationale du Travail

(Paraît en trois éditions distinctes : française, anglaise, espagnole.)

Publiée mensuellement par le Bureau International du Travail, depuis janvier 1921, la *Revue internationale du Travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur le plan international et dans les différents pays ; des exposés documentaires, des statistiques du coût de la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail ; enfin, une rubrique bibliographique.

Prix du numéro : Fr. 2.40 suisses, abonnement annuel : Fr. 24.— suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du B. I. T. sur demande adressée au Bureau International du Travail, Genève.



Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

- FONSEK PETER-G. : *Foreign Central Banking: The instruments of monetary Policy*. Ed. Federal Reserve Bank, New York 1957, 116 p.
- MARCHAL JEAN et LECAILLON J. : *La répartition du revenu national. 1. Les Salariés*. Ed. Génin, Paris 1958, 667 p.
- PERICAT R. : *Apologie du Dumping*. Ed. Génin, Paris 1957, 103 p.
- RENSHAW EDWARD-F. : *Toward Responsible Government. — An economic Appraisal of federal investment in Water resource programs*. Ed. Idyia Press, Chicago 1957, 164 p.

#### PUBLICATIONS :

- O. E. C. E. : *Agence européenne pour l'énergie nucléaire : Statuts de l'Agence. — Convention sur le contrôle de sécurité. — Convention relative à la Société Eurochemic*. Paris 1957, 85 p.
- *Application des sciences atomiques dans l'agriculture et l'alimentation*. Paris 1958, 121 p.
- *Les besoins de l'Europe en pétrole. — Incidences et enseignements de la crise de Suez*. Paris 1958, 115 p.
- *L'Economie eau dans les usines sidérurgiques*. Paris 1958, 75 p.
- *Les engrais. — Production, consommation, prix et commerce en Europe*. Paris 1958, 83 p.
- *Glossaire des termes de l'étude du travail*. Paris 1958, 124 p.
- *La lutte contre les insectes nuisibles aux denrées emmagasinées et notamment aux céréales*. Paris 1958, 183 p.
- *Les minerais pauvres. — Exposé de méthodes de recherche américaines*. Paris 1958, 174 p.
- *Planning et contrôle de la production dans les entreprises*. Paris 1958, 100 p.
- *La recherche et l'exploitation du pétrole brut et du gaz naturel dans la zone O. E. C. E.* Paris 1957, 76 p.
- *Le régime fiscal du chiffre d'affaires et son incidence sur la productivité*. Paris 1957, 278 p.
- *Les services de vulgarisation agricole en Europe et en Amérique du Nord, 1957*. Paris 1958, 192 p.
- *La vulgarisation en matière d'économie domestique en Europe*. Paris 1958, 42 p.
- O. N. U. : *Bulletin annuel de statistique de transport européen. 8<sup>e</sup> année*, Genève 1957, 96 p.
- *L'écorçage mécanique du bois*. Genève 1957, 141 p.
- *Index bibliographique des ouvrages publiés au sujet de la construction d'installations hydro-électriques*. Genève 1957, 90 p.

